Études et travail

De nombreux étudiants travaillent à côté de leurs études pour gagner un peu d'argent. Découvrez ici comment combiner les études et le travail.

Sur cette page

- Travailler pendant ses études : règles pour les étudiants internationaux
- Stage et activité indépendante pendant les études
- Passer à un emploi qualifié avant la fin des études
- Passer des études à la formation professionnelle

Travailler pendant ses études : règles pour les étudiants internationaux

En Allemagne, de nombreux/nombreuses étudiant(e)s travaillent durant leur temps libre. Ils occupent par exemple des postes d'assistant(e)s scientifiques (wissenschaftliche Hilfskraft, Hiwi) dans des établissements d'enseignement supérieur, des instituts de recherche, des bibliothèques, ou travaillent comme serveurs/serveuses ou baby-sitters. Les étudiant(e)s étrangers/étrangères peuvent, eux aussi, travailler en Allemagne parallèlement à leurs études.

Les ressortissant(e)s de **pays tiers** peuvent travailler jusqu'à 140 jours entiers ou 280 demi-jours par an sans obtenir l'accord de l'Agence fédérale pour l'emploi (BA). Un jour de travail d'une durée inférieure ou égale à quatre heures est considéré comme un demi-jour de travail. Alternativement, les étudiant(e)s venant de pays tiers, tout comme ceux/celles provenant de l'UE/ l'EEE ou de la Suisse, peuvent travailler jusqu'à 20 heures par semaine pendant les périodes de cours, comme les étudiant(e)s allemand(e)s. Durant les vacances universitaires, ils/elles peuvent gagner de l'argent sans restrictions.

Ces restrictions ne s'appliquent pas aux activités auxiliaires pour étudiant(e)s (p. ex. activités scientifiques au sein d'établissements d'enseignement supérieur).

Justificatif de financement par un emploi étudiant

En tant qu'étudiant(e) étranger/étrangère, vous devez prouver que vous êtes capable de subvenir à vos besoins afin de pouvoir prolonger votre titre de séjour en Allemagne. Vous travaillez parallèlement à vos études en tant qu'assistant(e) étudiant(e) au sein d'une entreprise en Allemagne ? Dans ce cas, vous pouvez généralement vous porter garant(e) pour vous-même. Pour cela, vous devez prouver que votre activité auxiliaire vous permet de disposer d'au moins **992 euros** par mois (montant valable pour l'année 2026). Le contrat de travail ne doit pas nécessairement être à durée indéterminée. Afin de savoir si ce type de justificatif de financement est possible dans votre cas, renseignez-vous d'abord auprès du service des étrangers compètent.

Stage et activité indépendante pendant les études

Un stage ou une **activité indépendante** est également possible pour les étudiant(e)s étrangers/étrangères pendant leurs études. Dans le cas d'une activité indépendante, l'accord du **service des étrangers** compétent est toutefois exigé. L'autorité vérifie notamment si l'activité indépendante en question n'entrave pas ou ne retarde pas l'obtention du diplôme.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site web du service étudiant (**Deutsches Studierendenwerk**) ainsi que celui de **Study in Germany**.

Passer à un emploi qualifié avant la fin des études

Dans certaines conditions, il est déjà possible d'accepter un emploi en tant que travailleur/travailleuse qualifié(e) durant un séjour d'études. Dans ce cas, le **permis de séjour** est changé en permis de séjour pour exercer un **emploi qualifié** sans que vous deviez finir vos études avant (**article 16b, al. 4** de la loi allemande sur le séjour des étrangers (AufenthG)). Il est important qu'il ne s'agisse pas d'un emploi temporaire. Vous obtiendrez des informations détaillées à ce sujet auprès du **service des étrangers** compétent.

Passer des études à la formation professionnelle

Les étudiant(e)s étrangers/étrangères en Allemagne ont la possibilité de passer d'un cursus d'études supérieures à une **formation professionnelle** si les études s'avèrent ne pas être la bonne voie et qu'ils/elles souhaitent suivre une formation avec une orientation pratique plus marquée. Pour pouvoir commencer une formation professionnelle, le permis de séjour doit être modifié dans ce sens (**article 16b, al. 4** de la loi sur le séjour des étrangers (AufenthG)). Un permis de séjour pour suivre une formation professionnelle présuppose un examen du dossier par l'Agence fédérale pour l'emploi (BA) et le respect d'autres conditions préalables particulières. Vous trouverez de plus amples informations sur les exigences relatives à ce permis de séjour dans la rubrique « **Visa pour formation professionnelle** ».

Avant de faire votre demande, informez-vous auprès du service des étrangers pour savoir quels documents vous devez présenter.

Faites votre changement de titre de séjour à temps

Il est nécessaire de faire changer le titre de séjour avant l'expiration du permis de séjour d'études.

Plus d’informations sur le web

Study in Germany

[Gagner de l’argent à côté de ses études]

Imprimer la page

URL: https://www.make-it-in-germany.com/fr/etudes-formation-professionnelle/etudier/etudes-travail
Date: 2026-11-10 23:25:24 GMT